

P REMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

L'EMPLOI ET LE CHÔMAGE AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2002

Activité et marché du travail au ralenti

Le ralentissement de la conjoncture depuis le début de l'année 2001 continue d'imprimer sa marque sur l'évolution de l'emploi et du chômage.

Le nombre des emplois dans le secteur concurrentiel non agricole est stable pour le deuxième trimestre consécutif. Le tertiaire continue à créer des emplois et l'industrie à en supprimer, comme au trimestre précédent.

Le nombre de demandeurs d'emploi augmente dans toutes les catégories, surtout chez les hommes d'âge intermédiaire et ceux de plus de cinquante ans. Conséquence retardée de l'inflexion du chômage au printemps 2001, le nombre de demandeurs d'emploi de plus d'un an augmente désormais.

Enfin, le nombre des bénéficiaires des mesures spécifiques de la politique de l'emploi diminue. Celles-ci sont progressivement remplacées par des mesures générales dans le secteur marchand. L'accroissement des entrées en CES de la fin 2001 et du début 2002 permet le maintien du nombre de bénéficiaires dans le secteur non marchand.

Suppression d'emplois dans l'industrie

La croissance de l'économie atteint un niveau modeste au deuxième trimestre 2002. Comme au premier trimestre, le PIB concurrentiel non agricole progresse de 0,5 % (graphique 1). Sous l'effet d'un ralentissement de la croissance depuis le début de l'année 2001, l'emploi dans le secteur privé non agricole stagne pour le deuxième trimestre consécutif. Compte tenu des autres emplois, l'emploi total diminue de 1 000 postes (tableau 1).

Malgré une légère reprise de la demande anticipée par les entrepreneurs en avril (1), les pertes d'emplois enregistrées dans l'industrie depuis le deuxième trimestre 2001 se poursuivent : 24 000 postes sont en effet supprimés au

(1) - INSEE, enquête trimestrielle dans l'industrie de juillet 2002, Informations rapides n° 230.

Tableau 1
De l'emploi salarié des secteurs concurrentiels non agricoles à l'emploi total

	Effectifs (données brutes en milliers)	Variations trimestrielles des effectifs (données corrigées des variations saisonnnières en milliers)					Variations annuelles des effectifs (données CVS en milliers)	
	2001	2001			2002		du 30/06/2000	du 30/06/2001
	31 décembre	30 juin	30 sept.	31 déc.	31 mars	30 juin	au 30/06/2001	au 30/06/2002
Salariés des secteurs concurrentiels non agricoles	15 347	44	34	47	1	1	427	83
dont : Industrie	4 130	-5	-13	-13	-26	-24	54	-77
Construction	1 254	7	5	3	2	1	38	10
Tertiaire	9 963	42	42	58	26	24	335	150
CES-CEC-CEV (1) et emplois-jeunes	494	-9	-7	8	6	-6	-24	0
Autres emplois (2)	8 554	1	-6	5	2	4	8	7
Emploi total (y compris contingent)	24 395	36	21	60	9	-1	411	90

(1) - Contrat emploi-solidarité, contrat emploi consolidé et contrat emploi-ville.
(2) - Salariés de l'agriculture, salariés en emploi non aidé de l'administration, de l'éducation, de la santé et action sociale, militaires du contingent et non-salariés.

Source : INSEE, DARES, Unédic.

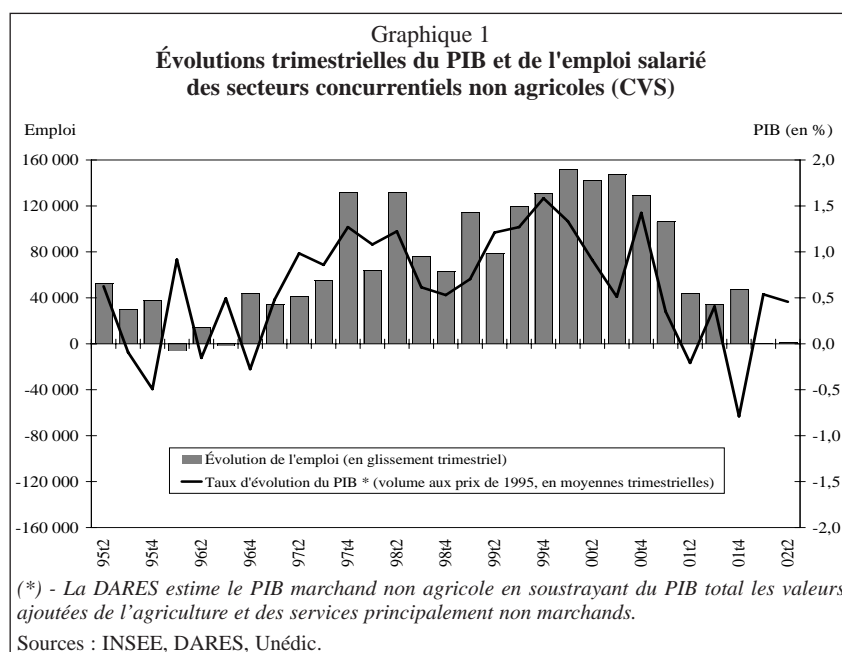
deuxième trimestre (-0,6 %). Le rythme des destructions d'emplois est à peine moins fort pour les grandes entreprises (-0,5 % pour les établissements de 50 salariés ou plus) (2). La quasi-totalité des secteurs industriels perd des emplois. Les industries de biens intermédiaires, de biens de consommation et de biens d'équipement sont les secteurs les plus touchés. Ils détruisent à eux trois 22 000 emplois. Même dans les industries agricoles et alimentaires, l'emploi se replie, pour la première fois depuis fin 2000.

Peu de créations d'emplois dans la construction et le tertiaire

Après avoir ralenti depuis fin 2000, l'emploi est quasiment stabilisé dans la construction ce trimestre (+0,1 %, avec seulement 1 000 postes créés).

(2) - DARES, évolution de l'emploi salarié en juin 2002 : indicateurs mensuels pour les établissements de 50 salariés ou plus et pour l'intérim, Premières Informations, n° 35.2, août 2002.

(3) - INSEE, enquête trimestrielle dans les services de juillet 2002, Informations rapides n° 236 ; et enquête bimestrielle dans le commerce de gros de juillet 2002, Informations rapides n° 232.

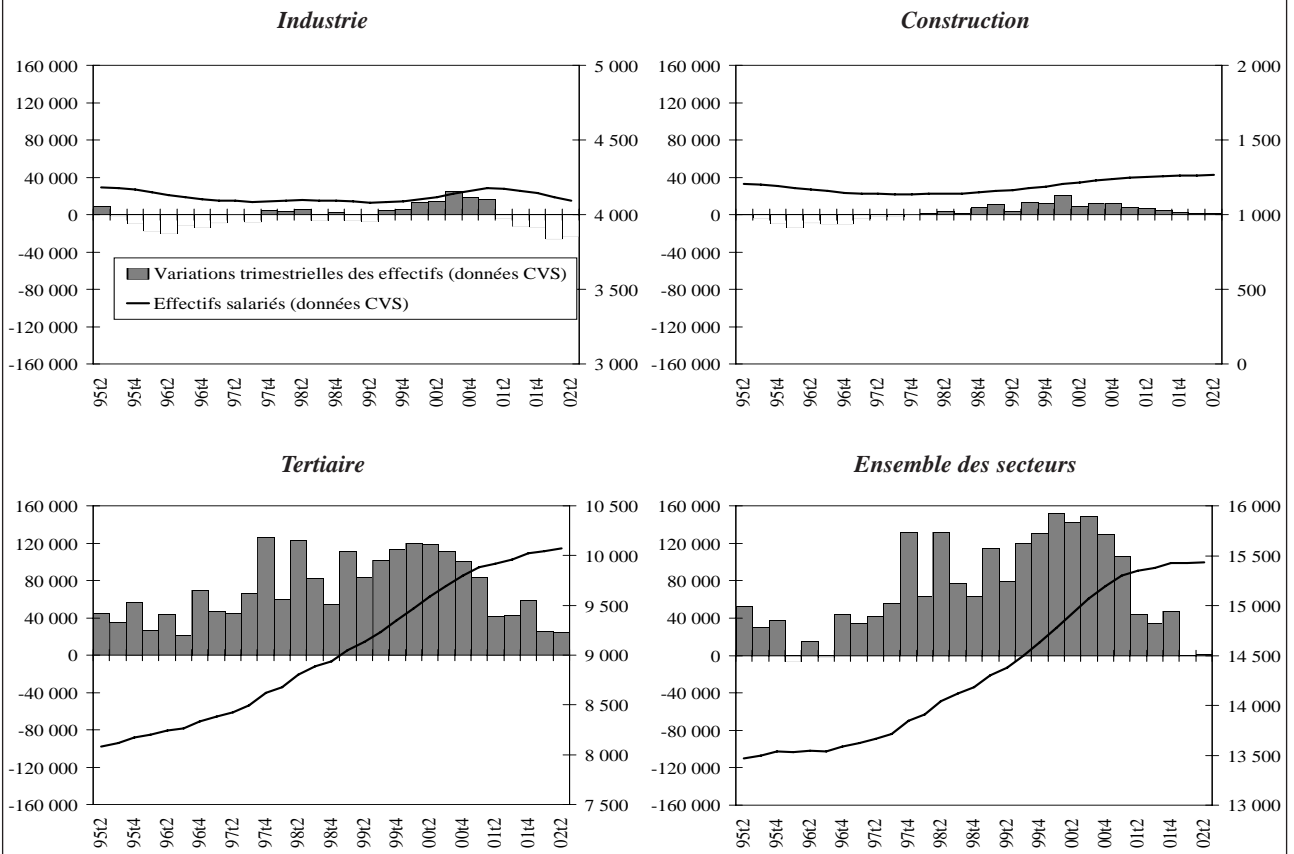


Le secteur tertiaire continue de créer de l'emploi mais à un rythme ralenti : +24 000, soit une progression de 0,2 %, après +26 000 emplois au trimestre précédent. Les services aux particuliers et le commerce connaissent les décélérations les plus nettes. En particulier, l'emploi se stabilise dans les « hôtels et restaurants » et recule dans le commerce de gros. En début de trimestre, les professionnels de l'hôtellerie et restauration et du commerce de gros prévoient en effet une baisse de leur activité (3). Les activi-

tés financières, secteur dynamique depuis le début de l'année 2000, sont maintenant en repli. L'effet positif de la mise en place de l'euro dans les banques ne joue plus désormais. Seuls les services aux entreprises et les activités immobilières sont plus dynamiques ce trimestre qu'au trimestre précédent. Le nombre d'intérimaires diminue encore ce trimestre.

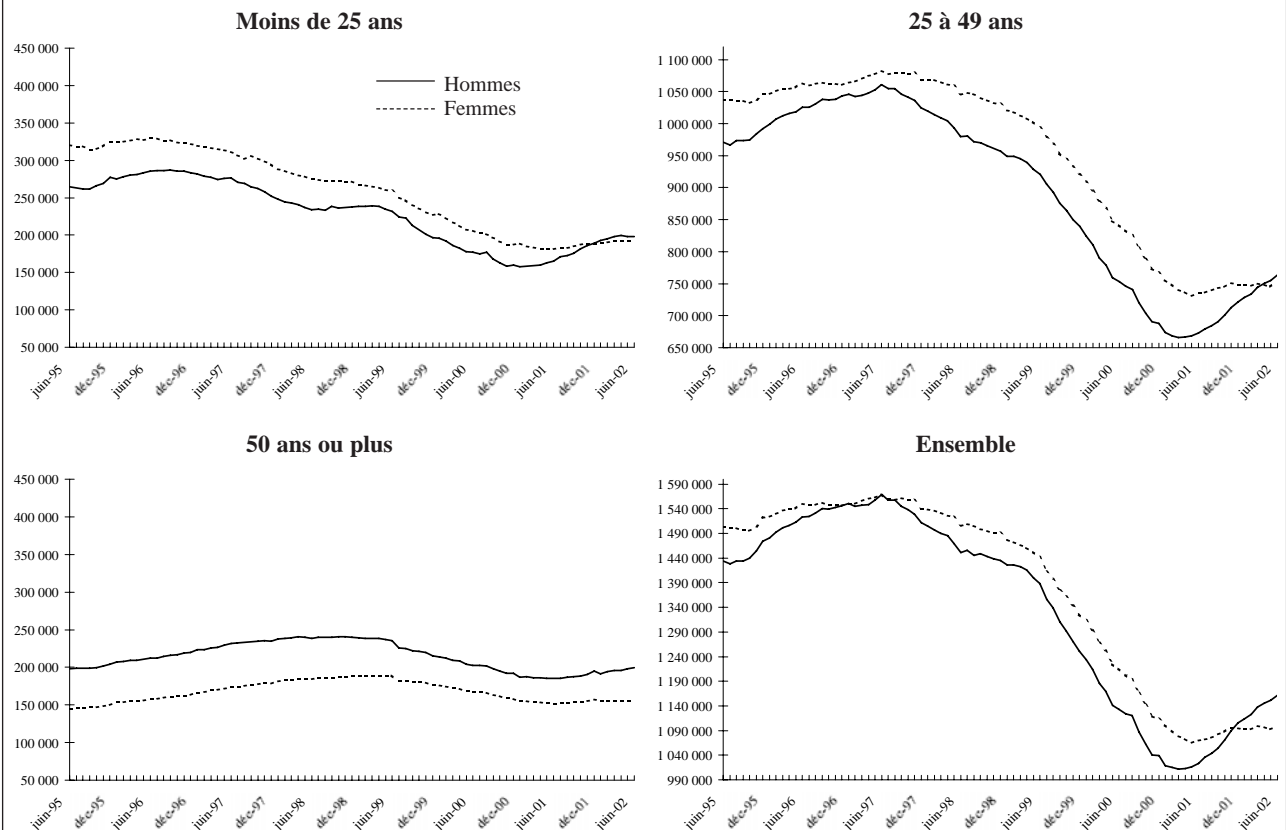
De juin 2001 à juin 2002, le secteur concurrentiel non agricole a créé 83 000 emplois salariés, après 427 000 l'année précédente.

Graphique 2
Évolutions de l'emploi par grand secteur



Sources : INSEE, DARES, Unédic.

Graphique 3
Demandes d'emploi en fin de mois, par sexe et âge (données CVS, catégorie 1)



Sources : ANPE, DARES.

L'emploi total a progressé de 90 000 postes sur les douze derniers mois, après +411 000 l'année précédente. L'emploi créé par les entreprises de la construction (10 000 postes), et surtout celles du secteur tertiaire (150 000), fait plus que compenser l'emploi supprimé par le secteur industriel (-77 000 postes sur les douze derniers mois).

Le chômage frappe de plus en plus les hommes

Le chômage poursuit sa lente progression au second trimestre 2002. Mais la dégradation est en

léger ralentissement sur les trois derniers trimestres. Fin juin, 2 260 000 demandeurs d'emploi sont inscrits en catégorie 1 à l'Agence nationale pour l'emploi (+ 25 000 ces trois derniers mois). Alors que le nombre de demandeurs d'emploi-femmes est quasiment stable, la destruction d'emplois de l'industrie fait grossir celui des hommes. Contrairement à ce que l'on observe depuis le début de 2001, où les jeunes étaient les premiers exposés à la montée du chômage, ce sont les hommes d'âge intermédiaire et ceux de plus de cinquante ans dont la situation se dégrade le plus

ce trimestre (tableau 2a, graphique 3).

Le chômage de longue durée repart à la hausse après quatre années de baisse. Il représente 29 % du total des demandeurs d'emploi. L'augmentation du chômage alimente de proche en proche le rang des demandeurs de plus d'un an, puis de deux à trois ans. Par contre, le nombre des demandeurs d'emploi de très longue durée inscrits depuis plus de trois ans continue de diminuer. Ils sont 4 % de moins par rapport au premier trimestre 2002. Cette diminution correspond au fait que ces chômeurs se sont inscrits

Encadré 1

La durée hebdomadaire collective moyenne du travail s'établit à environ 35,7 heures à la fin du mois de juin, en baisse de - 0,2 % sur le trimestre et de - 1,3 % sur un an. Au 30 juin 2002, 78,2 % des salariés à temps complet des entreprises de 10 salariés ou plus travaillent moins de 36 heures hebdomadaires (contre 67,2 % un an plus tôt).

Par taille d'entreprise ce sont les entreprises de 10 à 19 salariés et de 20 à 49 salariés qui enregistrent les plus fortes baisses de la durée du travail (-0,4 % et -0,3 % respectivement). Cette baisse est de -0,1% dans les entreprises de plus 500 salariés et de -0,2 % dans les unités de taille intermédiaire. Malgré cela, et comme au trimestre précédent, un salarié à temps complet d'une petite unité travaille deux heures de plus que son homologue d'une entreprise de plus de 500 salariés.

Répartition des salariés à temps complet par tranche de durée au 2^{ème} trimestre 2002

En pourcentage

Taille de l'entreprise	Durée hebdomadaire de travail						Durée du travail (en heures)
	Entre 32 et moins de 35 heures	Entre 35 et moins de 36 heures	Entre 36 et moins de 38 heures	Entre 38 et moins de 39 heures	Entre 39 et moins de 40 heures	40 heures ou plus	
Toutes tailles confondues . .	5,9	72,3	7,8	2,7	8,9	2,4	35,69
10 à 19 salariés	0,8	47,9	3,9	2,6	36,2	8,6	37,16
20 à 49 salariés	2,0	64,6	7,7	6,1	16,0	3,5	36,23
50 à 99 salariés	2,8	73,3	9,8	4,6	6,8	2,7	35,82
100 à 249 salariés.	6,1	74,8	9,3	2,9	4,5	2,4	35,61
250 à 499 salariés.	8,6	79,0	6,6	2,0	2,4	1,4	35,33
500 salariés ou plus	9,0	79,6	8,2	1,1	1,7	0,3	35,15

Source : Enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), DARES.

Tableau 2 a
Demandes d'emploi en fin de mois par sexe et âge (données CVS, catégorie 1)

Évolutions en pourcentage

		juin 2001	juin 2001/ mars 2001	septembre 2001	sept. 2001/ juin 2001	décembre 2001	déc. 2001/ sept. 2001	mars 2002	mars 2002/ déc. 2001	juin 2002	juin 2002/ mars 2002
		Moins de 25 ans	H	165 000	3,5	175 700	6,5	189 300	7,7	197 700	4,4
	F	181 300	-1,3	185 500	2,3	189 000	1,9	192 900	2,1	191 000	-1,0
	E	346 300	0,9	361 200	4,3	378 300	4,7	390 600	3,3	389 000	-0,4
25 à 49 ans	H	672 700	1,1	690 200	2,6	721 700	4,6	744 100	3,1	763 900	2,7
	F	736 300	-0,6	743 400	1,0	749 000	0,8	750 500	0,2	753 300	0,4
	E	1 409 000	0,2	1 433 600	1,7	1 470 700	2,6	1 494 600	1,6	1 517 200	1,5
50 ans et plus	H	185 100	-0,7	187 700	1,4	194 700	3,7	195 600	0,5	199 500	2,0
	F	152 000	-1,4	153 600	1,1	157 300	2,4	156 500	-0,5	156 400	-0,1
	E	337 100	-1,0	341 300	1,2	352 000	3,1	352 100	0,0	355 900	1,1
TOTAL	H	1 022 800	1,1	1 053 600	3,0	1 105 700	4,9	1 137 400	2,9	1 161 400	2,1
	F	1 069 600	-0,9	1 082 500	1,2	1 095 300	1,2	1 099 900	0,4	1 100 700	0,1
	E	2 092 400	0,1	2 136 100	2,1	2 201 000	3,0	2 237 300	1,6	2 262 100	1,1

Sources : ANPE, DARES.

Tableau 2 b
Évolutions annuelles des différentes catégories de demandeurs d'emploi
(données brutes sauf pour le chômage BIT exprimé en données CVS)

	juin 2001	juin 01/ juin 00	septembre 2001	sept. 01/ sept. 00	décembre 2001	déc. 01/ déc. 00	mars 2002	mars 02/ mars 01	juin 2002	juin 02/ juin 01
Catégorie 1.....	1 943 200	-11,2	2 178 100	-5,1	2 264 000	2,5	2 231 300	7,1	2 102 200	8,2
Catégorie 1+6.....	2 398 000	-10,8	2 588 500	-6,1	2 676 700	0,4	2 641 100	4,1	2 520 640	5,1
Catégorie 1,2,3,6,7 et 8.....	3 202 500	-7,9	3 414 000	-4,7	3 520 500	0,6	3 475 600	3,5	3 346 300	4,5
Catégorie 1,2,3 hors activité réduite.....	2 197 000	-11,0	2 436 900	-5,5	2 536 900	1,6	2 485 200	6,0	2 360 400	7,4
Chômage au sens du BIT.....	2 298 000	-8,4	2 327 000	-4,6	2 361 000	0,0	2 379 000	3,2	2 409 000	4,8
Taux de chômage (en %).....	8,6		8,7		8,8		8,9		9,0	

NB : le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 ne correspond pas à celui donné dans le tableau 2a car on a retenu ici les données brutes, afin de pouvoir comparer les évolutions annuelles des différentes catégories.

Les catégories de demandeur d'emploi sont des outils de gestion que l'ANPE utilise pour classer les demandeurs d'emploi en fonction du type de contrat de travail qu'ils recherchent.

La catégorie 1 regroupe les demandeurs d'emploi immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein.

La catégorie 2 regroupe les demandeurs d'emploi immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps partiel.

La catégorie 3 regroupe les demandeurs d'emploi immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier.

Les catégories 6, 7 et 8 correspondent aux mêmes types d'emploi recherchés que les catégories 1, 2 et 3 mais pour des demandeurs d'emploi qui ne sont pas immédiatement disponibles parce qu'ils exercent une activité réduite de plus de 78 heures par mois.

Regrouper les catégories 1, 2, 3 en retranchant les personnes ayant effectué une activité réduite, quelle qu'en soit la durée, permet d'approcher la définition du chômage au sens du Bureau International du Travail, qui est retenue par l'Insee. Cette définition considère que sont chômeurs les personnes qui satisfont simultanément aux critères suivants: recherche d'un emploi, démarches effectives, disponibilité et absence d'occupation professionnelle au cours de la semaine de référence.

Sources : ANPE, DARES, INSEE.

Encadré 2

LES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES DE LA POLITIQUE D'EMPLOI

Fort repli des entrées dans les dispositifs d'aide à l'emploi marchand

Malgré un net repli, 282 000 personnes sont entrées dans les principaux dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi au cours du deuxième trimestre de l'année 2002 (-15 % par rapport au même trimestre de l'année 2001, après -19 % le trimestre précédent). À nouveau, le recul des entrées dans les emplois aidés du secteur marchand explique la quasi totalité de cette évolution. Si bien que ce secteur n'est plus le principal utilisateur des emplois aidés nouvellement créés. La conjoncture ainsi que des modifications, des suppressions de mesures, ou l'intégration dans des dispositifs généraux, en sont à l'origine. Parallèlement à la disparition, fin 2001, de l'exonération pour l'embauche d'un premier salarié, l'exonération pour l'embauche à temps partiel disparaît au fur et à mesure du déploiement progressif de la loi sur la réduction du temps de travail. La conjoncture maussade explique aussi la poursuite de la dégradation des entrées dans les dispositifs de formation en alternance, ainsi que de l'attentisme des entreprises face à la modification récente des règles d'exonération du CIE.

Pour la première fois depuis la création des emplois jeunes, les entrées dans le secteur non marchand sont supérieures à celles du même trimestre de l'année précédente. Ce résultat prolonge une inflexion amorcée fin 2001 et tient à la forte mobilisation sur ce dispositif initiée dans la seconde moitié de 2001 et poursuivie au premier semestre 2002. Les nouvelles conventions (entrées initiales) sont restées dynamiques. Fait nouveau, les avenants de reconduction s'inscrivent aussi en hausse d'une année sur l'autre. Cette résurgence repose sur les effets décalés des fortes entrées du dernier trimestre 2001 : les contrats sur lesquels sont assises ces entrées arrivent à échéance (la durée moyenne des contrats s'établit à 6 mois et demi) et génèrent des avenants de reconduction supplémentaires.

Le ralentissement des entrées en CEC s'amenuise grâce à l'augmentation du nombre d'entrées en CEC accès direct (64 % sur un an). La croissance de ce dernier s'effectue peu à peu au détriment des CEC suivant un CES.

Les stages de formation demeurent très attractifs. La vigueur des entrées en SIFE collectifs ou individuels, qui ne s'est pas démentie, repose sur la poursuite, pendant la première partie du trimestre, de la mobilisation débutée fin 2001.

Les entrées dans les mesures d'accompagnement des restructurations diminuent du fait de l'abandon des conventions de conversion, alors que les entrées en cessation anticipée d'activité et les préretraites progressives augmentent.

Moins de bénéficiaires

La baisse régulière depuis un an du nombre de bénéficiaires des mesures spécifiques d'aide à l'emploi se poursuit au deuxième trimestre 2002 (-8,2 %).

Ce recul reflète la baisse des emplois aidés dans le secteur marchand qui s'accroît encore au deuxième trimestre 2002 (-11,5 % sur un an en juin 2002). Les mesures d'abaissement des coûts salariaux expliquent l'essentiel de ce repli (-17,9 %), une partie de ces mesures ayant été redéployée vers des dispositifs généraux d'aide à l'emploi. Les formations en alternance, dont la progression s'est peu à peu ralentie, sont également en retrait au deuxième trimestre 2002 (-2,3 %). Le retournement observé au trimestre précédent semble ainsi se confirmer.

Par contre, le nombre des emplois aidés dans le secteur non marchand est en légère progression, pour la première fois depuis 1997. Cela tient au ralentissement de la baisse du nombre de personnes en contrats emploi solidarité, suite à la reprise importante des entrées à la fin 2001 et au début 2002.

Les mesures d'insertion et de formation dirigées vers les adultes sont encore en nette progression. Cette augmentation est le reflet d'un nombre très important d'entrées en stages d'insertion et de formation en début d'année.

Les dispositifs de sortie d'activité des plus âgés ont été volontairement limités, dans l'espoir de relever leur taux d'emploi. L'extinction du dispositif de l'ARPE, décidée par les partenaires sociaux de l'Unédic, continue d'entraîner une forte baisse du nombre de bénéficiaires. Le relèvement important des préretraites progressives et la montée en charge du dispositif "CATS", financé par les entreprises et l'État et destiné aux travailleurs ayant exercé des travaux pénibles, ne suffisent pas à compenser le recul des préretraites ASFNE financées par l'État. Au total, le nombre de bénéficiaires de retrait d'activité a diminué de 24 % sur un an. Enfin, le nombre des dispensés de recherche d'emploi dépasse de 4,8 % son niveau d'il y a un an.

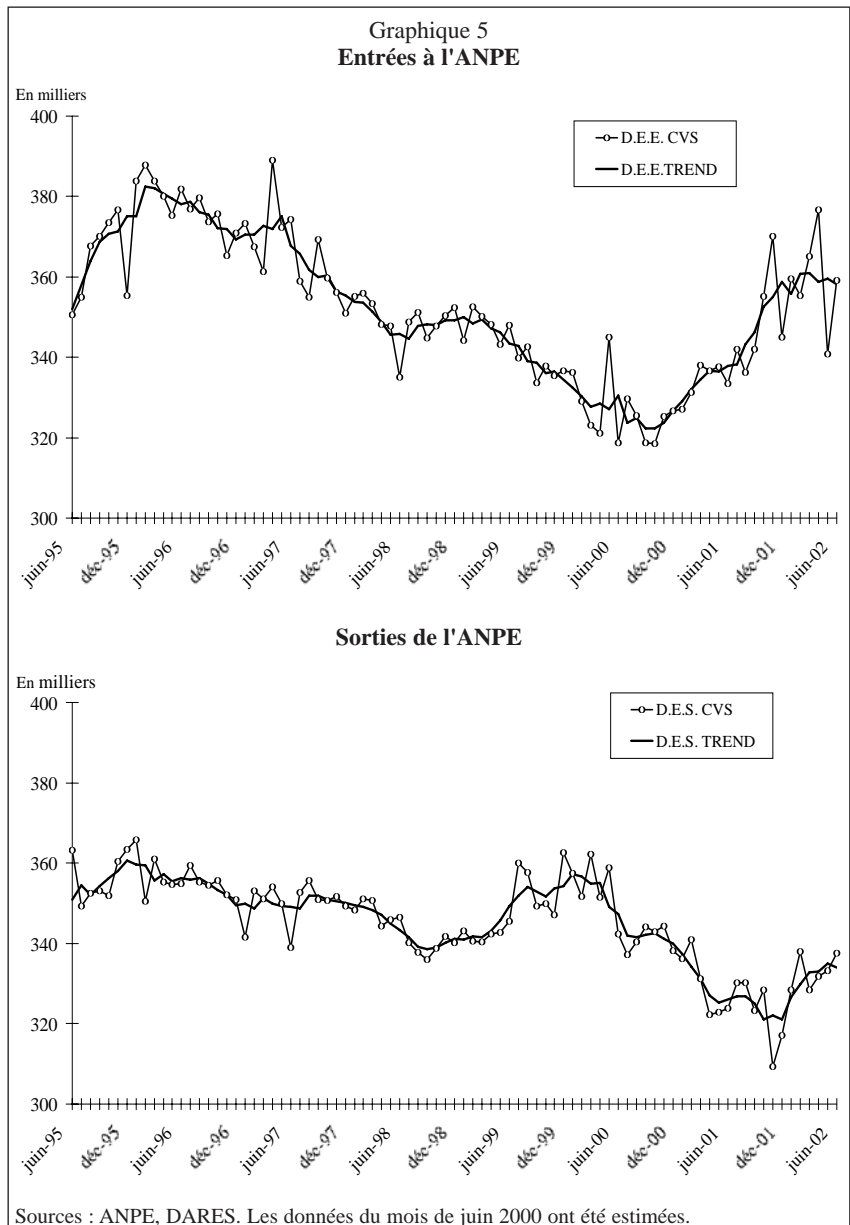
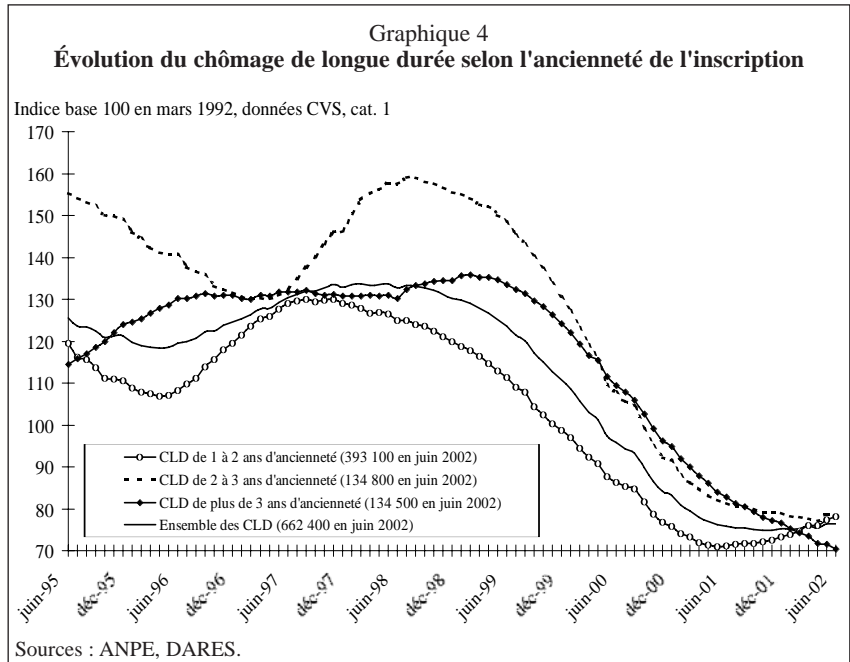
En s'appuyant sur une estimation des effets de chaque dispositif, on peut évaluer à 18 000 par an le nombre d'emplois perdus du fait du repli des mesures spécifiques de la politique spécifique de l'emploi. Avec le recul des dispositifs de retrait d'activité, l'effet total sur le chômage serait de +23 000.

avant le mois de juin 1999, à une période où les inscriptions à l'ANPE étaient en diminution : ils correspondent donc à une classe creuse dans les effectifs de demandeurs d'emploi. Le chômage de très longue durée réagit toujours avec un décalage important par rapport aux tendances générales d'évolution du chômage (graphique 4).

Les entrées enregistrées par l'ANPE sont stables entre le premier et le deuxième trimestre de 2002. Les entrées consécutives à un licenciement économique et celles dues à une fin de contrat à durée déterminée diminuent de 3,1 et de 5,1 %. Par contre, les entrées consécutives à d'autres licenciements croissent de 3,5 %. Les sorties des listes de l'ANPE sont en légère augmentation de 0,8 % (graphique 5). La part des radiations administratives représente 10 % des sorties ; c'est l'effet induit de la mise en place du PAP depuis juillet 2001 : la convocation systématique des demandeurs d'emploi pour leur proposer un accompagnement personnalisé contribue à mettre à jour plus rapidement la liste des demandeurs d'emploi (+95 % sur un an). Le nombre des demandeurs d'emploi qui n'ont participé à aucune activité réduite, catégorie proche de celle des chômeurs au sens du BIT, a augmenté de 7,4 % en un an (2 360 000 en juin).

Sur un an, le nombre des demandeurs d'emploi augmente, quelles que soient les catégories que l'on retienne (tableau 2b). La hausse est nettement plus forte pour les demandeurs à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée, ainsi que pour ceux qui n'ont pratiqué aucune activité réduite dans le mois de référence.

Les emplois aidés de la politique spécifique de l'emploi dans le secteur marchand ont baissé



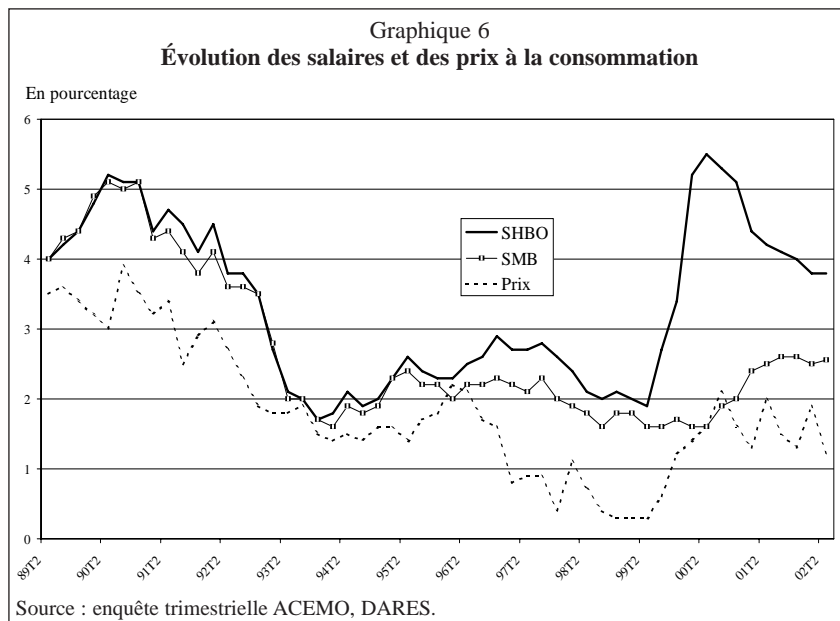
d'environ 12 %. Cette baisse est concomitante avec l'extension des mesures générales de réduction des charges, dont l'effet est plus difficilement chiffrable. Pour sa part, la RTT a contribué à la création d'environ 10 000 emplois nouveaux. Dans le secteur non marchand, le nombre des emplois aidés est en légère progression pour la première fois depuis 1997, suite à la reprise importante des entrées fin 2001-début 2002 (voir encadré 2). Au total, du fait de la stagnation de l'offre et de l'augmentation de la demande d'emploi, les tensions sur les recrutements continuent à diminuer. Mais cette détente est très inégale selon les domaines professionnels. Très importante dans les domaines de l'informatique, de l'électricité-électronique et de la maintenance industrielle, elle est beaucoup plus modérée dans le domaine du bâtiment. Les tensions s'accroissent même dans celui des services aux particuliers.

L'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB) progresse de 0,6 % au deuxième trimestre 2002 et de 2,6 % sur un an. L'indice du salaire horaire de base des ouvriers (SHBO) progresse quant à lui de 0,7 % au cours du deuxième trimestre 2002 (dont 0,2 point lié à la baisse de la durée du travail) et de 3,8% sur un an (dont 1,2 point lié à la baisse de la durée du travail).

Compte tenu de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (pour l'ensemble des ménages et hors tabac), ces hausses ont permis de dégager un gain de pouvoir d'achat d'environ 2,6 points du SHBO et de 1,4 point du SMB sur un an.

DARES (*).

(*) - David Anglaret, Abdénor Brahami, Raphaël Cancé, Karl Even, Stéphanie Jamet, Stéphane Jugnot, Anne Saint-Martin.

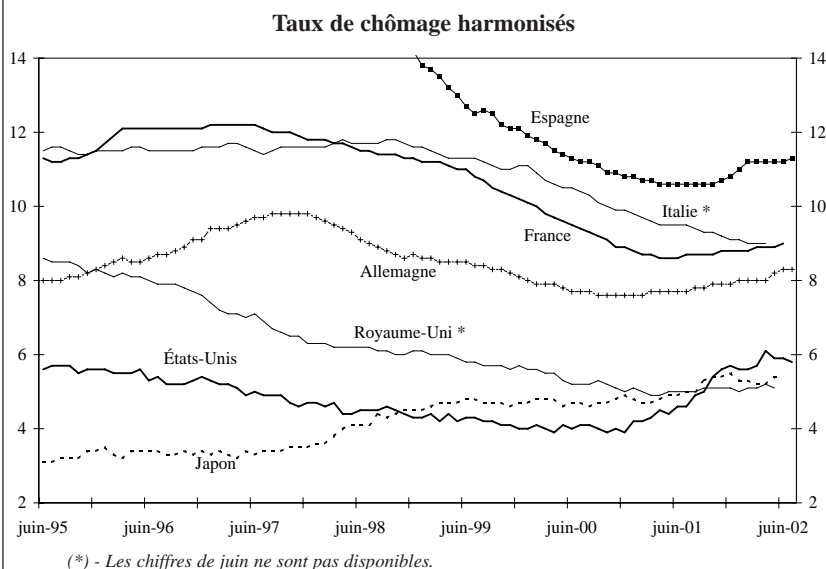


Encadré 3

INTERNATIONAL : UN TRIMESTRE PEU FAVORABLE QUANT À L'ÉVOLUTION DU CHÔMAGE

Le chômage passe de 7,6 % au premier trimestre à 7,7 % au deuxième dans l'Europe des Quinze et de 8,2 à 8,4 % dans la zone euro. Mais les évolutions demeurent contrastées. La hausse est la plus forte en Allemagne, passant de 8,0 à 8,3 %. En Espagne (1), la baisse engagée depuis plusieurs années a été stoppée : après l'augmentation du premier trimestre (0,4 point), le taux de chômage est stable à 11,3 % au deuxième trimestre. En France, il augmente faiblement de 0,1 point, comme au premier trimestre, et s'établit à 9,0 %. Le deuxième trimestre n'est pas encore connu pour le Royaume-Uni et l'Italie où la situation semble plus favorable. Au premier trimestre, le chômage s'est maintenu à 5,1 % au Royaume-Uni (+ 0,3 point en un an). En Italie, il a continué de baisser (9,0 % en mars, -0,5 point en un an).

Après s'être stabilisé au premier trimestre, le taux de chômage américain s'établit à 5,9 % en juin (+ 0,2 point en 3 mois). Au Japon, une nouvelle remontée du chômage (+ 0,2 point) fait suite à la courte amélioration du premier trimestre. La longue détérioration qu'ont connue ces deux pays en un an ne paraît donc pas être achevée : de juin 2001 à juin 2002, le chômage a augmenté de 1,3 point aux États-Unis et de 0,5 point au Japon (graphique).



(1) - La série concernant l'Espagne a été fortement révisée : le niveau est revu à la baisse alors que l'évolution est revue à la hausse. Selon les nouveaux chiffres, l'indicateur était à son plus bas niveau d'avril à octobre 2001 (10,6 %).

Tableau 3
La politique spécifique de l'emploi au deuxième trimestre 2002
(Résultats trimestriels bruts ; données arrêtées au 23 août 2002)

France métropolitaine

	FLUX			STOCKS				
	2001T2	2002T2	Évolution (en %) 02T2-01T2	Niveaux en fin de trimestre	Glissement annuel, évolution en %			
				2002T2	2001T3	2001T4	2002T1	2002T2
Emploi aidé dans le secteur marchand (1)	148 800	103 800	-30,2	1 274 000	-6,5	-8,2	-8,9	-11,5
<i>dont :</i>								
Abaissement de coûts salariaux.....	79 800	46 500	-41,8	645 000	-13,8	-15,7	-14,9	-17,9
Abattement temps partiel.....	28 700	16 800	-41,3	333 000	-18,5	-19,0	-13,8	-15,8
Exonérations pour l'embauche de salariés (hors zones franches)...	23 900	2 700	-88,8	104 000	-5,5	-6,2	-19,2	-31,6
Convention de coopération.....	0	0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
Contrat initiative emploi (2)	27 200	26 900	-1,0	208 000	-10,5	-15,8	-13,9	-12,6
Formations en alternance.....	55 900	46 000	-17,7	571 000	4,2	1,5	-1,0	-2,3
Contrat d'apprentissage.....	17 600	14 800	-16,0	354 000	2,1	0,6	0,0	-0,2
Contrat de qualification.....	18 600	16 100	-13,8	164 000	8,4	4,3	0,5	-1,5
Contrat de qualification adulte.....	1 900	2 000	6,3	10 000	49,2	33,9	21,9	16,2
Contrat d'adaptation ou d'orientation.....	17 800	13 100	-26,2	44 000	2,6	-5,8	-15,5	-21,2
Aide à la création d'emploi et d'activités.....	9 700	8 400	-12,9	20 000	1,2	-3,9	-10,9	-14,1
ACCRES (a).....	9 700	8 400	-12,9	20 000	1,2	-3,9	-10,9	-14,1
Insertion par l'économique.....	3 400	2 900	-13,5	37 000	-9,0	2,8	-8,6	-17,3
Entreprises d'insertion.....	3 400	2 900	-13,5	8 000	0,4	4,0	-9,6	-6,8
Entreprises de travail temporaire d'insertion (b).....	12 800	10 800	-15,3	6 000				
Associations Intermédiaires (b).....	69 600	56 300	-19,2	29 000	-11,1	2,5	-8,3	-19,8
Emplois aidés dans le secteur non marchand.....	116 600	125 900	8,0	501 000	-5,3	-3,5	-0,3	0,4
<i>dont :</i>								
Contrat Emploi Solidarité.....	68 000	77 300	13,6	151 000	-28,4	-19,2	-9,7	-4,2
Contrats Emploi-Consolidés	35 500	34 600	-2,7	136 000	10,6	7,3	7,1	2,3
Contrats Emplois Ville.....	300	0	-99,7	0	-35,5	-50,9	-62,2	-76,2
Contrats Emploi Jeunes.....	12 800	14 100	10,1	213 000	8,7	4,6	3,4	3,3
Actions d'insertion et de formation Adultes.....	36 100	38 600	7,2	37 000	-24,6	1,3	23,5	9,9
<i>dont :</i>								
Stages d'Insertion et de Formation à l'Emploi (a).....	31 600	35 400	11,8	35 000	-22,8	6,7	33,3	13,5
Stages d'Accès à l'Entreprise (a).....	4 400	3 300	-25,9	2 000	-24,7	-29,8	-35,1	-28,6
Stages FNE-cadres.....	0	0	0,0	0	-99,6	-100,0	-100,0	-100,0
Accompagnement des restructurations.....	27 500	13 500	-50,9	103 000	-13,1	-20,1	-22,3	-24,0
<i>dont :</i>								
Convention de Conversion (b).....	17 600	1 500	-91,5	2 000	-25,0	-65,4	-82,0	-91,9
Mesures du FNE (e).....	5 300	6 000	11,9	6 000	-2,2	1,3	-0,5	-2,0
Prétraitements Allocations Spéciales FNE (b).....	1 500	1 700	16,1	40 000	-21,5	-22,8	-24,9	-24,6
Prétraitements Progressives (b).....	2 300	3 100	36,4	44 000	-6,7	0,8	7,6	9,5
Cessation anticipée de certains travailleurs salariés (3)	800	1 200	58,2	11 000	ns	ns	73,0	58,4
Allocation de remplacement pour l'emploi (b).....	2 000	100	-94,5	56 000	-8,2	-16,2	-32,3	-37,5
Dispenses de recherche d'emploi.....	-	-	-	373 000	4,7	4,5	5,6	4,8
Ensemble.....	331 000	281 900	-14,8	2 344 000	-5,5	-6,4	-6,5	-8,2
Trajet d'accès à l'emploi (4)	10 200	19 400	91,4	82 000	nd	nd	19,7	41,2

(1) - Y compris insertion par l'économique et aide à la création d'emploi et d'activité.

(2) - Estimations : aucun chiffre n'est disponible en 2002 pour le CIE, dispositif qui a été modifié à compter du 1^{er} janvier 2002.

(3) - Chiffre de juin 2002 non disponible. Période considérée : mois de mars, avril, mai.

(4) - Le total général ne comprend pas TRACE, ce dispositif regroupe des bénéficiaires passés dans diverses mesures.

N.B. : - Pour certaines mesures, les variations de flux et de stocks d'un trimestre à l'autre sont soumises à de fortes variations saisonnières.

- Tous les flux d'entrées correspondent à des embauches ou des contrats signés, sauf : (a) entrées en stage ; (b) premiers paiements;

Sources : DARES, CNASEA, ANPE, Unédic.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie : 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.
 Responsable éditorial : Philippe Christmann. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Reprographie : DARES.
 Abonnements : La Documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - http://www.ladocumentationfrancaise.fr
 PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 110 €, CEE (TTC) 116 €, hors CEE (TTC) 118 €. Publicité : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.